



LES NOTES DU CERCLE ORION

Le Patriotisme Economique

Un enjeu entre souveraineté et croissance

AXE CROISSANCE & INNOVATION

FEVRIER 2024



Cercle Orion

Club politique et d'influence indépendant

Le Cercle Orion est un *forum politique et d'influence* créé par [Alexandre MANCINO](#) en janvier 2017 et situé au croisement du *SAVOIR* et du *POUVOIR*.

Sa raison d'être consiste à réunir et promouvoir une nouvelle génération de décideurs *libres et audacieux*, soucieux de réfléchir aux grands sujets structurants du monde contemporain et d'y apporter des solutions *innovantes et impactantes* selon un langage de vérité.

Le but du Cercle Orion est d'être acteur du débat public en contribuant à la compréhension des enjeux et transformations du XXI^e siècle, ancré dans des **valeurs fortes d'orientation libérale-républicaine**. Son fil conducteur passe par un questionnement permanent sur la responsabilité des *élites dirigeantes* au XXI^e siècle, sur leur leadership face aux grands bouleversements du monde et sur les qualités qu'elles doivent adopter pour s'adapter aux défis de l'époque contemporaine.

Il s'organise autour d'un [Pôle Études](#) - à travers une activité de Recherche & Prospective différenciante par le fond et par la méthode - et d'un [Pôle Influence](#) - à travers des rencontres de très haute qualité avec des décideurs publics ou privés.

Pour plus d'informations, veuillez consulter : www.cercleorion.com

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Introduction | 4 |
| Partie 1: La situation de la France | 5 |
| <i>1/ Patriotisme économique et enjeux de souveraineté</i> | 5 |
| <i>2/ Patriotisme économique et enjeux stratégiques</i> | 8 |
| Partie 2: L'Union Européenne | 11 |
| <i>1/ Le libre-échange Européen</i> | 11 |
| <i>2/ Le « protectionnisme Européen »</i> | 14 |
| Partie 3: L'environnement international | 16 |
| <i>1/ Le patriotisme économique aux Etats-Unis</i> | 16 |
| <i>2/ Le patriotisme économique en Chine</i> | 19 |
| Conclusion | 21 |

Introduction

Le patriotisme économique en France est devenu un thème central dans les débats politiques et économiques, notamment en raison de son lien étroit avec la question de la souveraineté nationale. À une époque où les chaînes d'approvisionnement mondiales sont devenues complexes et interdépendantes, le patriotisme économique vise à protéger et à promouvoir les intérêts économiques de la France pour renforcer sa souveraineté.

L'enjeu de souveraineté est crucial dans plusieurs secteurs clés tels que la sécurité alimentaire, l'énergie, la santé, la technologie et la défense. Par exemple, la crise de la COVID-19 a mis en évidence la vulnérabilité de nombreuses nations face à la dépendance à l'égard des importations de fournitures médicales essentielles, incitant la France à reconsidérer sa stratégie industrielle dans le domaine pharmaceutique et médical.

En favorisant la production nationale et en encourageant l'innovation domestique, le patriotisme économique vise à réduire la dépendance aux importations, à protéger les emplois locaux et à garantir un contrôle accru sur les industries stratégiques. Cela implique souvent des politiques de soutien aux entreprises nationales, des incitations fiscales, des investissements dans la recherche et le développement, ainsi que des mesures de protection commerciale pour préserver la compétitivité des entreprises françaises sur le marché mondial.

Cependant, le patriotisme économique n'est pas sans controverses. Certains craignent qu'il puisse conduire à des politiques protectionnistes nuisibles au commerce international et à la coopération économique mondiale. Trouver un équilibre entre la promotion des intérêts nationaux et la collaboration internationale reste donc un défi majeur pour la France et d'autres nations engagées dans cette voie.

Qu'en est-il réellement de la situation de la France à l'aube de 2024?

L'écosystème de la "mondialisation heureuse" est fortement remis en question depuis ces dernières années, et semble laisser un bilan avantages/inconvénients relativement défavorable pour la France.

Partie 1 : La situation de la France

1/ Patriotisme économique et enjeux de souveraineté

Le patriotisme économique peut donc répondre à différentes problématiques pour une nation et une société, à savoir d'un côté une nécessité vitale et indispensable d'être autonome et suffisamment résilient pour ses besoins premiers, et de l'autre, un objectif de conserver le savoir-faire pour développer les technologies et industries du futur et ainsi conserver une position pro-active sur la scène internationale.

Ainsi, à l'image de la fameuse pyramide de Maslow, les besoins primaires d'une nation digne de ce nom pour qu'elle puisse vivre librement et le plus indépendamment possible des puissances extérieures peuvent être assimilés aux secteurs de l'alimentation, de l'énergie et de la santé, que nous allons détailler dans un premier temps.

Dans un second temps, nous étudierons la problématique du patriotisme économique à travers le prisme des enjeux stratégiques du futur, à savoir de pouvoir maîtriser et concevoir les savoir-faire de demain dans les domaines innovants tels que la défense, les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle.

Patriotisme économique et enjeux de souveraineté

Le secteur de la santé :

À mesure que la France fait face à une mondialisation croissante et à une dépendance accrue à l'importation de médicaments et de dispositifs médicaux, la question de la souveraineté sanitaire et de la préservation de l'autonomie nationale devient primordiale. Le patriotisme économique en santé implique une volonté de favoriser la production et la consommation de produits de santé d'origine nationale afin de renforcer l'indépendance économique du pays et de garantir un accès continu aux soins pour ses citoyens.

Par exemple, la crise de la COVID-19 a révélé la vulnérabilité de la France face à la pénurie de certains médicaments essentiels, ce qui a incité à réfléchir sur la nécessité de relocaliser la production pharmaceutique sur le territoire national pour assurer une disponibilité constante. Ce débat anime les discussions en France, mettant en lumière les tensions entre les objectifs économiques, les impératifs de santé publique et les considérations éthiques.

En effet, dans le secteur de la santé aujourd'hui, la plupart des matières premières proviennent de Chine et ou d'Inde. "L'Académie de pharmacie déplore une perte quasi-complète d'indépendance de l'Europe en sources d'approvisionnement en matières actives pharmaceutiques qui se conjugue à l'éventuelle perte du savoir-faire industriel correspondant" comme le précise une analyse de l'Ecole de Guerre Economique en 2022. D'après les chiffres 60% à 80% des matières premières sont fabriquées dans les pays tiers à l'Union Européenne principalement en Inde et en Chine contre seulement 20% dans les années quatre-vingt-dix. Ce choix de délocalisation provient des effets de la mondialisation, le but étant de faire plus de recettes à moindre coût.

En Chine, les coûts de main d'œuvre sont environ 55% moins chers que dans la zone ICH (Japon, Europe, USA). Le fait d'avoir voulu à tout prix réduire drastiquement les coûts de production, on se retrouve avec 2 problèmes majeurs.

Partie 1 : La situation de la France

1/ Patriotisme économique et enjeux de souveraineté

Ce n'est donc pas la Chine qui a voulu nous prendre de force notre savoir-faire. Les Chinois nous ont laissé faire nos propres choix. Les laboratoires pharmaceutiques se sont délocalisés là où le coût de production était le moins cher car c'était la stratégie des dirigeants français. Au lieu d'essayer de conserver leurs atouts quitte à augmenter les dépenses, ils ont voulu une politique de prix bas sur les médicaments. En voulant obtenir ces prix bas, il est évident qu'il fallait réduire les coûts de production quelque part qui furent entre autres la main d'œuvre. De ce fait les pays asiatiques ont repris fur et à mesure la production mais également le savoir-faire pour à terme devenir le premier pays industriel pharmaceutique du monde.

Ajoutons à cela une politique de santé publique qui manque de vision, et nous connaissons aujourd'hui en plus de la dépendance aux importations de médicaments et de différentes molécules, la dépendance humaine à des médecins physiques venant de l'étranger pour peupler nos territoires devenus pour certains des déserts médicaux.

En effet, d'après les chiffres d'une étude de l'OCDE en 2020, quelques 27 000 médecins étrangers exercent en France sur un nombre total de médecins français de 228 000, soit plus de 10% environ des effectifs. Le hasard du calendrier fait d'ailleurs écho à ce phénomène, puisqu'en ce 2024 une polémique fait jour à propos la potentielle arrivée de médecins cubains à Guingamp pour faire face à une pénurie urgente dans la région.

Le secteur de l'alimentation :

Lorsque l'on s'intéresse désormais à la balance commerciale de la France, quelques secteurs tiennent bon néanmoins dans cet environnement chaotique. Heureusement le solde agricole résiste et a même bénéficié de cette période en atteignant +4,8 milliards d'euros d'excédent, soit 2,5 fois plus que sa moyenne entre 2000 et 2021.

Les produits issus de l'agriculture et de l'agroalimentaire constituent en effet le troisième poste d'excédent commercial de la France, derrière le secteur aéronautique et spatial, et les produits chimiques, cosmétiques et parfums, et devant les produits pharmaceutiques. Depuis le milieu des années 70, la France n'a pas enregistré un seul déficit de ses échanges internationaux dans ces secteurs.

En revanche, comme le souligne le Haut-Commissariat au Plan dans son rapport « L'Agriculture : enjeu de reconquête » du 9 juillet 2021, la contribution de l'agriculture à la valeur ajoutée de l'économie française est de plus en plus modeste, elle est passée de plus de 18 % au début des années 50 à 1,8% en 2019, et cette part atteint presque 4 % si on y ajoute les industries agroalimentaires. Un peu plus de 400 000 exploitations agricoles parsèment la France, soit plus de deux fois moins qu'à la fin des années 80. L'agriculture continue cependant d'être un secteur étendard de l'économie et du rayonnement de la France.

Le patriotisme économique en matière d'alimentation s'impose donc comme une source croissante d'inquiétude en France, reflétant les préoccupations grandissantes concernant la sécurité alimentaire, la préservation des savoir-faire traditionnels et la promotion de l'agriculture locale.

Partie 1 : La situation de la France

1/ Patriotisme économique et enjeux de souveraineté

Comme les mouvements et manifestations du monde agricole en France et plus généralement en Europe en ce début 2024 en témoignent, dans un contexte de mondialisation des échanges et de concurrence accrue sur les marchés internationaux, la question de l'autonomie alimentaire et de la protection du patrimoine culinaire national occupe une place de plus en plus centrale dans les débats publics et politiques.

Le patriotisme économique alimentaire consiste alors à privilégier les produits locaux et nationaux, tant dans leur production que dans leur consommation, afin de soutenir l'économie nationale, de préserver les emplois agricoles et de garantir la qualité et la traçabilité des produits alimentaires.

Secteur de l'énergie :

Depuis 2022 et le conflit ouvert entre la Russie et l'Ukraine, la France a pu découvrir qu'elle pouvait faire face à un déficit énergétique qui aurait même pu entraîner des coupures d'électricité dans certains territoires si l'hiver avait été trop rude et la demande trop abondante. Bien que le secteur de l'énergie soit l'un des points forts de la France historiquement, les politiques menées dernièrement autour du nucléaire, ainsi que le démantèlement méticuleux d'EDF sous l'égide de l'Union Européenne, comme le laisse entendre Henri Proglio, ancien Directeur Général de l'énergéticien français devant la Commission d'enquête de l'Assemblée Nationale ce 13 décembre 2022, la France se retrouve désormais dépendante de l'importation d'énergie venant de puissance étrangères, limitant considérablement notre indépendance et sécurité énergétique.

En effet, le marché de l'énergie en France a évolué depuis le monopole de l'État vers une libéralisation progressive sous l'influence de l'Union européenne. Aujourd'hui, la consommation d'électricité des Français est intégrée dans un réseau européen et son prix est déterminé sur une place boursière continentale. Ce prix fluctue en fonction de l'offre et de la demande à l'échelle européenne, mais peut également être influencé par le cours du gaz, notamment lorsque des turbines à gaz sont utilisées pour répondre à une forte demande. La récente augmentation du prix du gaz, due au conflit russo-ukrainien, a entraîné une hausse des prix de l'électricité sur les marchés européens.

Pour la première fois, au moins depuis la mise en service de son parc nucléaire, la France a été importatrice nette d'électricité en 2022, et le solde commercial relatif à ce poste s'est dégradé de plus de 10 milliards d'euros en 2022 soit 0,4% du PIB. La principale cause est la réduction de la production d'électricité nucléaire, due à des problèmes de sûreté : la corrosion sous contrainte de tuyaux d'injection de sécurité et de refroidissement des réacteurs a été découverte à l'automne 2021. Le groupe EDF a arrêté 10 réacteurs pour réparation.

La France paie lourdement la facture énergétique, qui a plus que doublé (115 Md€ en 2022 après 45 Md€ en 2021). En effet, le déficit commercial se dégrade de 78 Md€ sur un an et atteint le niveau record de -164 Md€, avec 86 % de cette dégradation provient directement de la facture énergétique.

Même si en 2023 la France a pu repasser nette exportatrice d'énergie, cet épisode vient témoigner de cette fébrilité à la fois sur la maîtrise des prix pour permettre aux Français de pouvoir vivre décemment, mais aussi sur le plan économique et industriel plus largement, lorsqu'une nation est dépendante d'importation d'énergie depuis l'étranger, soumise aux aléas géopolitiques non maîtrisable comme la période actuelle nous le rappelle.

En résumé, le patriotisme économique en matière d'énergie en France vise à protéger et à promouvoir les intérêts nationaux dans le secteur de l'énergie, en garantissant la sécurité énergétique, en favorisant l'indépendance énergétique, en soutenant les entreprises nationales et en encourageant l'innovation tout en tenant compte des préoccupations environnementales.

Partie 1 : La situation de la France

2/ Patriotisme économique et enjeux stratégiques

Patriotisme économique et enjeux stratégiques

L'enjeu écologique :

D'après le Global Carbon Project, organisation qui quantifie les émissions mondiales de gaz à effet de serre, la France dans son ensemble ne représentait que 0,9% des émissions de CO2 de la planète en 2019. Nous sommes en fait le 20e plus gros émetteur de CO2 mondialement, mais seulement 73e lorsque l'on rapporte à la population. Un Français émet donc en moyenne 4,9 tonnes par an, soit plus de 3 fois moins qu'un Américain, et presque 10 fois moins qu'un Qatari.

En plus d'avoir un impact faible à l'échelle mondiale, les émissions de CO2 domestiques du mode de vie des Français sont en fait minoritaires. En revanche, la France comptabilise la majorité de ses émissions de CO2, près de 54% en 2019, à travers ses importations, d'après le rapport du Haut Conseil pour le Climat de septembre 2021. Les émissions de CO2 totales en incluant ainsi les « importées » représentent alors d'après le Haut Conseil pour le climat environ 663 millions de tonnes, soit 10 tonnes par habitant, le double du chiffre précédent, et cette fois-ci dépassant le bilan d'un Chinois.

Cela signifie très concrètement que nous n'avons pas le contrôle sur plus de la moitié de notre impact de CO2 totale, alors qu'il ne suffit que d'un choix politique pour retrouver ce que l'on pourrait appeler une « souveraineté écologique », à savoir maîtriser autant que faire se peut la chaîne de production et d'acheminement des biens et services consommés par les françaises et les français.

Toutefois, à défaut donc d'être les plus nombreux et les plus polluants à l'échelle de la planète, nous avons un atout qui perdure : nous sommes beaucoup plus imposants et importants en termes de puissance économique.

Nous sommes effectivement toujours la 6e puissance économique mondiale, et également le 6e importateur par les montants en 2021 d'après le classement des principaux pays importateurs dans le monde de Statista.

L'enjeu de mieux contrôler ses frontières en matière d'importations commerciales, et d'avoir une politique favorisant la production locale, minimisant la consommation d'énergie via le transport de marchandises, tout en contrôlant réellement la chaîne d'approvisionnement en matière de virtuosité écologique, représente précisément ce qu'une politique de patriotisme économique pourrait incarner.

Partie 1 : La situation de la France

2/ Patriotisme économique et enjeux stratégiques

L'enjeu de la transition énergétique :

« L'UE est de plus en plus dépendante vis-à-vis de la Chine dans sa lutte pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et passer aux technologies vertes », a averti Wopke Hoekstra, commissaire européen à l'Action pour le climat en ce début février 2024 lors d'un évènement de réflexion économique à Bruxelles.

L'Europe était pourtant autrefois leader dans la fabrication de panneaux solaires, mais a cédé sa place à la Chine il y a plus de dix ans, en témoignent les appels au secours lancés par les fabricants européens de panneaux solaires. Ces derniers se disent « sur le point de fermer des lignes de production », à moins que l'UE ne prenne des mesures d'urgence pour sauver le secteur.

Les stocks de panneaux se sont en effet accumulés ces dernières années en raison d'un afflux provenant de Chine. Les fabricants européens sont donc confrontés à une surabondance de l'offre qui fait baisser la demande pour leurs produits.

La preuve en est, selon un rapport du groupe de conseil Wood Mackenzie, la Chine va bientôt contrôler 80 % de la production mondiale d'énergie solaire. L'industrie des panneaux solaires n'est pas le seul secteur touché par les importations chinoises néanmoins, l'Union européenne doit également faire face à une concurrence accrue dans le domaine des éoliennes et des véhicules électriques, qui sont produits en masse à bas prix en Chine et exportés vers l'Europe.

Plutôt que d'importer, La France et l'Europe devraient prendre l'initiative en matière de fabrication de technologies propres, c'est donc tout l'enjeu de changer de paradigme en la matière en appliquant une politique digne de ce nom pour protéger et développer des futurs fleurons nationaux sur ce sujet stratégique.

Également, le manque d'harmonisation politique au sein de l'Europe sur la trajectoire à suivre en termes de mix idéal, évidemment en fonction des spécificités et histoires de chaque nation, laisse pour l'instant perplexe quant à l'efficacité de la mise en œuvre de cette transition.

L'enjeu des nouvelles technologies et de l'IA :

Pour analyser la situation de la très probable révolution technologique des prochaines années qu'est l'Intelligence Artificielle (IA), parmi les ressources nécessaires pour se développer, il y a des éléments essentiels qui deviennent les nouvelles matières premières de cette technologie, avec comme principales :

1. Les données (ou « datas ») : Les données sont l'une des ressources les plus importantes pour l'IA. Les algorithmes d'apprentissage automatique et d'apprentissage profond ont besoin de grandes quantités de données pour apprendre et s'améliorer. Ces données peuvent inclure des images, des textes, des vidéos, des enregistrements audios, etc.

2. Calcul informatique : Les opérations de calcul intensif sont nécessaires pour former et exécuter les modèles d'IA. Cela nécessite des ressources informatiques puissantes, telles que des processeurs, ainsi que des infrastructures de cloud computing pour gérer les charges de travail complexes

Les données sont donc la matière première indispensable et la puissance de calcul informatique correspond plutôt à l'infrastructure technologique nécessaire à la transformation de la matière première « data » en produit fini « IA ».

En conséquence, les États-Unis ont adopté en 2018 le Cloud Act qui permet à l'administration de contraindre les fournisseurs de services à lui transmettre n'importe quelles données, appartenant à des entreprises nationales ou étrangères, stockées sur le territoire américain ou dans des pays tiers, dès lors que les opérateurs sont américains. Pour les entreprises de la Silicon Valley, c'est une forme de garde-fou juridique, mais pour les acteurs étrangers, c'est une brèche dans laquelle l'administration peut se faufiler pour piller les savoir-faire. Or les datacenters américains stockaient en 2020 les données de 80 % des sociétés du CAC 40, mais aussi d'un grand nombre de ministères et de collectivités territoriales...

Face à cet énième subterfuge d'extra-territorialité et d'ingérence du droit américain dans les affaires françaises, une politique de protectionnisme est indispensable voire vitale.

La France a ainsi lancé une stratégie « cloud » qui vise à écarter les failles techniques et juridiques induites par l'extraterritorialité des grands fournisseurs du marché qui ne sont pas soumis aux réglementations françaises, preuve de l'importance de devoir maintenir et développer ces politiques pour accompagner nos entreprises et ainsi protéger nos datas qui devient le nouvel or digital des années futures.

Au-delà des données, l'élément primordial pour le développement de l'IA et autres technologies digitales est de disposer d'une puissance de calcul informatique qui lui, repose sur plusieurs composants clés, qui peuvent être considérés comme des "matières premières" essentielles pour soutenir les opérations de traitement de données et d'apprentissage automatique. Les composants informatiques utilisés pour construire les systèmes de calcul pour l'intelligence artificielle sont fabriqués à partir d'une variété de matériaux de base, avec comme principaux les fameux métaux rares.

Une fois n'est pas coutume donc, la Chine est de loin le plus grand producteur de métaux rares dans le monde. Elle détient une part significative de la production mondiale de ces métaux essentiels pour de nombreuses industries, y compris l'électronique, la technologie et les énergies renouvelables.

Environ 80% à 90% de la production mondiale de métaux rares est contrôlée par la Chine. La Chine a développé une expertise considérable dans l'extraction, la purification et le traitement des métaux rares, ce qui lui a permis de dominer la chaîne d'approvisionnement mondiale de ces matériaux. Cette position dominante suscite donc des préoccupations au niveau international en raison de l'impact potentiel sur les industries dépendantes de ces métaux, ainsi que sur la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales.

D'où cet enjeu de mettre en place une politique protectionniste pour contribuer à favoriser les entreprises françaises et européennes, afin de constituer un tissu permettant la maîtrise et notre liberté pour le développement de ces nouvelles technologies.

Partie 2 : L'Union Européenne

1/ Le libre-échange de l'Union Européenne

Le libre-échange Européen

Le libre échange comme idéologie fondatrice de l'Union Européenne

Le libre-échange est en effet un principe fondamental de l'Union européenne (UE) et constitue l'une des bases de son contrat. L'UE a été fondée sur le marché commun, qui vise à créer une zone de libre-échange et de circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes entre ses États membres.

Voici quelques-unes des règles clés du libre-échange au sein de l'UE :

- ✓ Principe de libre circulation des biens et des services : Les États membres de l'UE sont tenus de supprimer les obstacles au commerce entre eux. Cela signifie qu'il n'y a pas de droits de douane ni de restrictions quantitatives sur les échanges de biens entre les pays membres.
- ✓ Harmonisation des réglementations : L'UE travaille à harmoniser les réglementations techniques et les normes de produits à travers les États membres afin de faciliter le commerce intra-européen. Cela garantit que les produits légalement commercialisés dans un État membre peuvent circuler librement dans toute l'UE.
- ✓ Libre circulation des personnes : En vertu des traités de l'UE, les citoyens des États membres ont le droit de vivre, de travailler et de circuler librement à l'intérieur de l'Union européenne. Cela facilite les échanges de main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée.
- ✓ Politique commerciale commune : L'UE négocie des accords commerciaux avec des pays tiers au nom de ses États membres. Cela permet de garantir des règles équitables et cohérentes pour le commerce extérieur de l'UE.
- ✓ Interdiction des subventions discriminatoires : Les États membres de l'UE ne sont pas autorisés à accorder des subventions qui fausseraient la concurrence à l'intérieur du marché unique.
- ✓ Concurrence libre et non faussée : L'UE maintient des règles de concurrence pour empêcher les pratiques anticoncurrentielles et assurer une concurrence équitable sur le marché unique.

Ces règles visent à créer un environnement commercial harmonieux et compétitif au sein de l'UE, favorisant la croissance économique, la création d'emplois et le bien-être des citoyens européens.

Néanmoins, une précédente étude du groupe de réflexion Mars publié en 2022 et qui s'intéressait à la balance commerciale de la France vis-à-vis des autres pays de l'Union Européenne, nous montre que ce modèle ne semble pas bénéficier à la France, loin de là.

En effet, elle s'établissait précisément à -56,7 milliards d'euros en 2021 (soit multiplié par 7 en 20 ans), en accroissement de plus de 10 milliards en un an. Par rapport aux données d'Eurostat, ce chiffre rend compte avec plus de précision des échanges avec la Belgique et surtout les Pays-Bas, par où transitent la majorité de nos importations de biens et d'énergie avec l'Asie (y compris le Golfe persique). Il n'en reste pas moins significatif, et inquiétant.

Ainsi, bien que le projet du libre-échange intra-Union Européenne pourrait paraître séduisant sur le plan des libertés de chaque nation, il cache néanmoins une non-considération des situations de départ de chaque pays en termes de modèle social, sociétal et de normes de qualité ou environnementales. La France est donc, au-

Partie 2 : L'Union Européenne

1/ Le libre-échangeisme de l'Union Européenne

delà de sa propre contribution directe au budget de l'Union Européenne (près de 10Mds€/an), un contributeur structurel via sa balance commerciale puisqu'elle cède aux autres pays entre 55 et même jusqu'à 90Mds€ par an ces dernières années.

A noter que le seul pays qui avait une balance commerciale avec ses voisins Européens plus basse que la France structurellement était le... Royaume-Uni, jusqu'à sa sortie de l'UE...

Le cadre fiscal

Au sein de l'Union européenne (UE), il n'existe pas un seul taux d'impôt sur les sociétés uniforme pour tous les États membres. Chaque pays de l'UE a le pouvoir de fixer son propre taux d'impôt sur les sociétés en fonction de ses propres priorités fiscales et économiques. Par conséquent, il y a une grande variabilité des taux d'impôt sur les sociétés parmi les pays membres de l'UE.

Certains pays de l'UE ont des taux d'impôt sur les sociétés relativement bas pour attirer les investissements étrangers et stimuler la croissance économique, tandis que d'autres ont des taux plus élevés pour financer des programmes sociaux ou pour des raisons de politique fiscale. Les taux d'impôt sur les sociétés peuvent également varier en fonction du type d'entreprise, de la taille de l'entreprise et d'autres facteurs.

Il est donc difficile de donner un nombre précis de taux d'impôt sur les sociétés au sein de l'UE, car chaque État membre peut avoir son propre taux, et ces taux peuvent également varier dans le temps en raison de modifications de la législation fiscale nationale. En général, les taux d'impôt sur les sociétés en Europe peuvent varier de moins de 10 % à plus de 30 % selon le pays.

L'arbitrage fiscal au sein de l'Union européenne (UE) fait référence aux pratiques par lesquelles les entreprises exploitent les différences de législation fiscale entre les États membres de l'UE pour minimiser leur charge fiscale. Ces pratiques peuvent prendre diverses formes, telles que l'utilisation de filiales dans des pays offrant des taux d'imposition plus bas, le transfert de bénéfices artificiels vers des entités situées dans des juridictions fiscales favorables, ou l'utilisation de mécanismes d'optimisation fiscale agressive.

L'arbitrage fiscal peut entraîner une concurrence fiscale dommageable entre les États membres de l'UE, où certains pays peuvent être incités à réduire leurs taux d'imposition pour attirer les entreprises, ce qui peut compromettre les recettes fiscales et créer des distorsions économiques. De plus, ces pratiques peuvent également conduire à des pertes de revenus fiscaux pour les États membres dans lesquels les activités économiques sont réellement menées.

Pour lutter contre l'arbitrage fiscal au sein de l'UE, plusieurs mesures ont été prises, notamment :

- ✓ Directive sur l'échange automatique d'informations fiscales : Cette directive oblige les États membres de l'UE à échanger automatiquement des informations fiscales sur les comptes financiers détenus par des résidents étrangers, afin de prévenir l'évasion fiscale.

Partie 2 : L'Union Européenne

1/ Le libre-échange de l'Union Européenne

- ✓ Directive anti-évitement fiscale (ATAD) : Cette directive vise à lutter contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices en introduisant des règles pour limiter l'utilisation abusive des mécanismes fiscaux.
- ✓ Normes de transparence fiscale : L'UE a mis en place des normes de transparence fiscale pour garantir que les entreprises opérant dans l'UE fournissent des informations complètes sur leurs activités et leurs structures financières

Cependant, malgré ces efforts, l'arbitrage fiscal reste un défi important pour l'UE, et des mesures supplémentaires peuvent être nécessaires pour assurer une concurrence fiscale équitable et prévenir l'évasion fiscale à l'intérieur du marché unique.

Alors que la France traîne encore un taux de chômage au-dessus des 7 % (contre 5,9 % dans l'Union européenne), un déficit budgétaire de l'État de 134,9 milliards et une dette représentant 110 % de son PIB (ce qui en fait le cinquième pays le plus endetté d'Europe), la petite république insulaire lui en met plein la vue : le plein-emploi (3,8 % de chômage, quasiment le minimum incompressible) dopé par une croissance qui ne mollit pas, une dette ramenée d'à peine plus de 40 % du PIB et même un excédent budgétaire.

Il faut dire qu'avec un taux d'impôt sur les sociétés de 12,5 %, elle est des plus attractives. Elle se situe tout en bas de l'Union européenne (21,5 % de taux moyen), juste au-dessus de la Hongrie (9 %). Mais loin derrière la France (25 %) et les principales économies du Vieux continent (presque toutes au-dessus des 25 %).

C'est ce qui lui a valu d'accueillir, depuis les années 1980, et l'arrivée d'Intel en 1989, toute une série de sièges de multinationales, pour bonne part américaines : les géants du numérique Amazon, LinkedIn, Google, Apple, Meta, X (ex Twitter), Salesforce, le cabinet d'audit KPMG, le labo pharmaceutique Johnson & Johnson et même le chinois TikTok.

L'ironie du sort est l'annonce dans le *Wall Street Journal* en octobre 2023 que l'Irlande, grande gagnante de la compétition fiscale mondiale, va créer son fonds souverain, ne sachant plus quoi faire de ses excédents budgétaires.

Les traités de libre-échange et le manque d'harmonisation

Comme la crise des agriculteurs Européens en ce début 2024 en témoigne, la tendance de l'Union Européenne à signer traité de libre-échange sur traité de libre-échange en matière agricole ne fait pas que des gagnants au sein des pays membres. Le CETA d'il y a quelques années avec le Canada, et celui du Mercosur actuellement discuté au parlement Européen, viennent parfois contredire et contrevioler aux exigences sanitaires et de conformités de certains pays ou certains secteurs, créant ainsi un cadre concurrentiel déloyal par construction.

Partie 2 : L'Union Européenne

2/ Le « patriotisme Européen »

Sans prise en compte de ces éléments au niveau de chaque nation constituante de l'Union Européenne, le marché commun et le commerce international s'organiseront toujours au profit du moins disant dans chaque secteur, qu'il s'agisse de la fiscalité, des normes ou du modèle social, des normes sanitaires ou écologiques, récompensant les moins vigilants au détriment des plus conservateurs.

Le « patriotisme Européen »

Protection des ressources locales pour favoriser le développement Européen

Il faut concéder à l'Europe, en particulier ces dernières années devant le constat accablant de l'échec d'une politique complètement absente en matière de protection des frontières commerciales, qu'il existe un véritable changement, du moins dans la volonté. Certains pourront y voir un oxymore, mais cette notion de « patriotisme Européen » ou plus souvent illustrée par le concept de « souveraineté européenne » fait de plus en plus partie du discours politique au sein des partis justement plutôt européistes ou pro Union Européenne.

Sur l'Intelligence Artificielle (IA) :

A titre d'exemple, pour faire face à la domination américaine actuelle sur le marché de l'IA et des technologies digitales, le projet GAIA-X souhaite le développement d'une infrastructure de données efficace, compétitive, sécurisée et fiable pour l'Union européenne. Il s'agit d'une initiative franco-allemande soutenue initialement par 22 entreprises de divers secteurs économiques (énergie, mobilité, santé, finances, agriculture, éducation...) Grâce à cette initiative, les entreprises européennes pourront comparer et construire des solutions cloud en gardant le contrôle de leurs données. Le changement de fournisseur sera également facilité.

De plus, l'Union Européenne vient de voter tout fraîchement au cours de cet été 2023 le « Data Act » qui est censé favoriser l'émergence d'une économie européenne de la donnée innovante et établit un cadre propice à une concurrence équitable. Le Data Act apporte notamment une réponse à l'enjeu du rééquilibrage de la concurrence sur le marché de l'informatique en nuage (ou « cloud »), actuellement dominé par trois acteurs, alors même que ces technologies jouent un rôle central dans l'économie de la donnée de demain. Le règlement vise à supprimer les principales barrières érigées par les fournisseurs dominants pour accéder à des services de cloud concurrents.

Sur le secteur de la défense :

Par ailleurs, le secteur de la défense devient lui aussi un sujet d'inquiétude et de volonté de protectionnisme de la part de l'Union Européenne. Le concept d'autonomie stratégique de l'Europe en matière de défense s'est imposé comme une évidence après l'agression russe en Ukraine, les analystes suggérant que l'Europe doit trouver sa place dans la complexité géopolitique du monde actuel.

La stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'UE, adoptée par le Conseil de l'UE en novembre 2016, visait pourtant à améliorer l'efficacité de la politique de l'UE en matière de sécurité et de défense, notamment par une coopération renforcée entre les forces armées des États membres et par une meilleure gestion des crises. Cette stratégie est axée sur le renforcement de la résilience, sur l'adoption d'une approche intégrée des conflits et des crises et sur une plus grande autonomie stratégique.

Partie 2 : L'Union Européenne

2/ Le « patriotisme Européen »

Néanmoins, Ionela Maria Ciolan, experte en politique étrangère et en défense au Centre Wilfried Martens pour les études européennes, a déclaré que l'architecture de sécurité européenne de l'après-Guerre froide s'est effondrée alors que la Russie « cherche à redessiner les frontières européennes par la force ».

Pour favoriser la transition écologique :

Également en matière de transition écologique l'Europe essaie de créer son propre cadre, avec le règlement pour une industrie « zéro net ». Il s'agit d'une initiative découlant du plan industriel du pacte vert pour l'Europe, qui vise à accroître la production de technologies propres dans l'UE. Il convient pour cela d'augmenter la capacité de l'UE à produire des technologies qui soutiennent la transition vers une énergie propre et dont le fonctionnement entraîne des émissions de gaz à effet de serre extrêmement faibles ou nulles, voire négatives. En ce mois de février 2024 justement, les législateurs de l'UE se sont mis d'accord sur le règlement pour une industrie « zéro net » (NZIA), qui vise à produire 40 % des technologies telles que les panneaux solaires, les éoliennes, les pompes à chaleur et les batteries électriques sur le sol européen d'ici à 2030.

Tentative d'imposer un certain équilibre vis-à-vis de la concurrence aux frontières de l'Europe

L'exemple de la Taxonomie Européenne, qui est un système de classification des activités économiques qui contribuent de manière substantielle à la transition vers une économie durable, peut-être une piste assimilable à un « protectionnisme ». Elle vise en effet à déterminer quelles activités sont considérées comme "vertes" en fonction de leur contribution à des objectifs environnementaux tels que la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, etc. La Taxonomie fournit un cadre pour identifier les investissements et les projets compatibles avec ces objectifs.

Dans certains cas donc, la Taxonomie Européenne pourrait en effet être utilisée pour orienter la politique commerciale de l'Union européenne. Par exemple, l'UE pourrait chercher à promouvoir les exportations de biens et services "verts" en accordant des avantages tarifaires ou en facilitant l'accès à son marché intérieur pour ces produits. De même, elle pourrait envisager d'imposer des restrictions commerciales ou des sanctions sur les produits qui ne respectent pas les critères de la Taxonomie Européenne en matière de durabilité environnementale.

Néanmoins, ces initiatives bien qu'allant dans le sens qui paraît sain devant la zone de turbulence géopolitique que nous traversons et qui pourrait durer de longues années, la dépendance de l'Union Européenne aux importations étrangères dans tellement de secteurs stratégiques et vitaux, font que l'enjeu est avant tout d'être capable de reconstituer son propre écosystème avant de pouvoir réellement durcir le ton sur la scène internationale.

Les appels à renforcer l'autonomie de l'Europe et à réduire sa dépendance à l'égard d'autres pays dans des domaines stratégiques ont suscité des débats au sein de l'UE. Certains soulignent la nécessité d'une indépendance accrue, tandis que d'autres mettent en garde contre les risques de protectionnisme. Karel Lannoo du Centre for European Policy Studies estime que l'autonomie stratégique peut masquer du protectionnisme coûteux pour l'Europe. Il suggère plutôt de se concentrer sur l'ouverture au commerce international tout en reconnaissant la nécessité de mettre fin aux pratiques de chantage des pays tiers.

Partie 3 : L'environnement international

1/ Le patriotisme économique des Etats-Unis

Le patriotisme économique des Etats-Unis

Le Cheval de Troie de l'Inflation Reduction Act

L'IRA (Inflation Reduction Act of 2022) est une loi américaine sur la réduction de l'inflation promulguée le 16 août 2022. L'IRA mobilise sur dix ans 369 milliards de dollars pour soutenir l'industrie verte. Néanmoins, derrière cet argument écologique, se cache en réalité l'une des mesures les plus importantes en faveur du patriotisme économique américain.

En effet, cela marque le passage vers une ère de protectionnisme décomplexé, marquée par des décisions de politique industrielle et commerciale justifiées au nom de la résilience, de la souveraineté et de l'écologie.

Par exemple, l'IRA comprend des incitations financières pour l'achat de véhicules électriques, l'installation de panneaux solaires, ainsi que des crédits d'impôt pour les entreprises investissant dans des technologies vertes. Les subventions ne seront versées que pour des produits fabriqués aux Etats-Unis, ce qui va favoriser par exemple les Tesla américaines par rapport aux BMW allemandes électriques, et l'acier américain pour des projets de parcs éoliens.

Les Européens craignent notamment que les subventions ne soient accordées qu'aux produits fabriqués aux États-Unis, ce qui pourrait entraîner des délocalisations d'entreprises européennes.

Pour contrer cet effet, les Européens cherchent à négocier des exemptions pour leurs industries et envisagent même de mettre en place leur propre législation similaire à l'IRA, appelée "Buy European Act". Cette question sera au centre des discussions lors des prochaines réunions entre l'Union européenne et les États-Unis, avec pour objectif de préserver la compétitivité européenne sur la scène mondiale.

Dans le même esprit, depuis la pénurie connue pendant la période Covid, l'administration américaine avait voté en 2022 le Chips and Science Act qui prévoit le déblocage de 52,7 milliards de dollars (51,5 milliards d'euros) de subventions pour la production et la recherche et développement dans le secteur des semi-conducteurs.

Cependant, cet interventionnisme est critiqué pour son coût élevé, son inefficacité et son potentiel inflationniste. La fragmentation croissante du monde est source d'inquiétude pour les institutions internationales, avec des prévisions de perte de PIB à long terme. Face à la géopolitique dominante, notamment dans des domaines clés comme les semi-conducteurs, les pays sont contraints de s'adapter à des pratiques protectionnistes pour protéger leurs intérêts économiques. Toutefois, l'article met en garde contre la nécessité de mettre en place un "patriotisme économique" rigoureux, évitant la surabondance de subventions et la détérioration des politiques de compétitivité horizontale

Partie 3 : L'environnement international

1/ Le patriotisme économique des Etats-Unis

De l'intelligence économique à l'extra-territorialité du droit américain

L'extraterritorialité du droit américain est un principe juridique qui permet aux États-Unis d'appliquer leur législation au-delà de leurs propres frontières, dans certains cas. Ce principe repose sur le fait que les États-Unis exercent une juridiction sur certaines activités ou individus en dehors de leur territoire national, en raison de divers facteurs tels que la nationalité des parties impliquées, l'impact sur les intérêts américains ou l'utilisation du système financier américain.

En voici quelques éléments clés:

- Nationalité américaine : Les lois américaines peuvent s'appliquer à des personnes ou des entreprises de nationalité américaine, même si elles se trouvent en dehors des États-Unis.
- Juridiction sur les entreprises étrangères : Les États-Unis peuvent également exercer leur juridiction sur des entreprises étrangères dans certains cas. Par exemple, si une entreprise étrangère fait affaire aux États-Unis ou utilise le système financier américain, elle peut être soumise aux lois américaines, même si ses activités se déroulent principalement à l'étranger.
- Impact sur les intérêts américains : Les États-Unis peuvent également revendiquer leur juridiction extraterritoriale lorsqu'une activité étrangère a un impact significatif sur les intérêts américains. Par exemple, les lois américaines sur la concurrence déloyale peuvent s'appliquer à des pratiques commerciales étrangères qui affectent les entreprises américaines.
- Utilisation du système financier américain : Les transactions financières en dollars américains ou effectuées à travers le système financier américain peuvent donner aux États-Unis une base pour revendiquer leur juridiction extraterritoriale. Par exemple, les entreprises étrangères impliquées dans des transactions en dollars américains peuvent être soumises aux lois américaines sur les sanctions économiques.

L'extraterritorialité du droit américain peut parfois susciter des controverses et des tensions avec d'autres pays, qui peuvent percevoir cette pratique comme une intrusion dans leur souveraineté nationale. Cependant, les États-Unis justifient souvent cette approche par la nécessité de protéger leurs intérêts nationaux et de faire respecter leurs normes juridiques à l'échelle mondiale.

Un exemple concret d'extraterritorialité du droit américain est l'application de la Loi sur les pratiques de corruption à l'étranger (FCPA) dans le cas de l'affaire Siemens. En 2008, Siemens AG, une société allemande, a accepté de payer une amende record de 1,6 milliard de dollars aux autorités américaines pour régler des accusations de corruption à l'étranger.

Un autre exemple notable d'extraterritorialité du droit américain est l'affaire impliquant la banque française BNP Paribas en 2014. BNP Paribas a accepté de payer une amende record de près de 9 milliards de dollars pour régler des accusations de violations des sanctions économiques américaines.

Partie 3 : L'environnement international

1/ Le patriotisme économique des Etats-Unis

L'enquête a révélé que BNP Paribas avait facilité des transactions en dollars américains avec des pays sous sanctions américaines, notamment le Soudan, l'Iran et Cuba. Même si ces transactions ont eu lieu en dehors des États-Unis et que BNP Paribas est une société française, les autorités américaines ont invoqué leur juridiction extraterritoriale en raison de l'utilisation du dollar américain dans ces transactions et de la présence de filiales de BNP Paribas aux États-Unis.

Ces exemples mettent en lumière la capacité des autorités américaines à appliquer leur législation extraterritoriale pour sanctionner les entreprises étrangères, en l'occurrence Européenne qui enfreignent les sanctions économiques américaines, même lorsque les activités illégales se déroulent en dehors des États-Unis. L'amende imposée à BNP Paribas a été l'une des plus importantes de l'histoire du droit américain en matière de sanctions économiques.

Partie 3 : L'environnement international

2/ Le patriotisme économique de la Chine

Le protectionnisme économique de la Chine

La Chine protège ses frontières commerciales depuis toujours

Alors que comme on a pu le voir tout au long de cette note, la Chine représente aujourd'hui une part omniprésente et indispensable de la chaîne de valeur de l'Europe et de la France en particulier, il est intéressant d'analyser quelle est la politique chinoise en matière de protectionnisme économique.

Ce phénomène n'a en l'occurrence rien de nouveau, le rapport annuel en 2019 de la Commission européenne sur les barrières commerciales épingle la Chine, la Russie et l'Inde comme étant les pays les plus protectionnistes vis-à-vis des produits européens. En effet, à la fin de l'année 2018, Bruxelles recensait en Chine 37 obstacles au commerce. La Russie se classait deuxième (34) devant l'Inde et l'Indonésie (25) puis les Etats-Unis (23). Au total, en 2018, 23 pays ont mis en place 45 nouvelles législations peu propices à la liberté du commerce et de l'investissement.

Très concrètement, Ces dernières affecteraient potentiellement plus de 25 milliards d'euros d'exportations européennes vers ce pays. La réforme de la législation chinoise en matière de cybersécurité est surtout en cause. Elle pourrait aboutir à l'exclusion de certaines entreprises européennes du secteur de la haute technologie et des télécommunications du marché chinois. Les flux d'exportations menacés s'élèvent à près de 25 milliards d'euros.

Également, en plus de contraindre les importations et le développement des entreprises étrangères sur le territoire national, la Chine a en plus une politique de subvention publique pour construire et développer ses fleurons industriels localement. C'est ainsi que l'Union européenne s'apprête à contester les subventions chinoises à la production d'acier, s'inscrivant dans une tendance mondiale d'interventionnisme accru.

Par ailleurs, la Chine ne cesse de défendre ses intérêts sur la scène internationale pour préserver un cadre concurrentiel qui lui réussissait jusqu'alors. Un exemple récent est celui du dépôt d'une procédure auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) contre les Etats-Unis pour leurs restrictions aux exportations de semi-conducteurs.

La Chine omniprésente dans les chaînes de valeur mondiales

Comme constaté à plusieurs reprises dans la description de la dépendance de la France dans la plupart des chaînes d'approvisionnement de ses secteurs essentiels, la Chine revient souvent comme le nœud concentrant tous les enjeux.

En effet, grâce à sa position actuelle, la Chine occupe une place centrale dans de nombreux secteurs de la chaîne de valeur mondiale en raison de sa taille, de sa main-d'œuvre abondante et de ses capacités de

Partie 3 : L'environnement international

2/ Le patriotisme économique de la Chine

fabrication avancées. Voici quelques-uns des secteurs dans lesquels la Chine est considérée comme indispensable dans la chaîne de valeur mondiale :

- **Électronique et technologie de l'information (TI) :** La Chine est généralement considérée comme le plus grand exportateur mondial de produits électroniques, y compris les smartphones, les ordinateurs, les composants électroniques, etc. Elle abrite également certaines des plus grandes entreprises technologiques du monde, telles que Huawei, Xiaomi, Tencent et Alibaba.
- **Textile et habillement :** La Chine est l'un des principaux producteurs mondiaux de textiles et d'articles vestimentaires. Elle est souvent considérée comme un leader dans ce secteur en raison de ses capacités de fabrication à grande échelle et de sa main-d'œuvre abondante.
- **Fabrication automobile :** La Chine est le plus grand marché automobile au monde et un important centre de production pour de nombreuses marques automobiles mondiales. Elle est également devenue un acteur majeur dans le développement de véhicules électriques.
- **Fabrication de produits chimiques :** La Chine est l'un des plus grands producteurs mondiaux de produits chimiques, y compris les produits pharmaceutiques, les produits chimiques industriels, les plastiques, etc. Elle est souvent considérée comme un leader dans ce secteur en raison de ses vastes installations de fabrication et de sa demande intérieure élevée.
- **Industrie manufacturière lourde :** La Chine est un acteur clé dans des secteurs tels que la construction navale, la sidérurgie et la production d'équipements lourds. Elle est souvent classée parmi les principaux producteurs mondiaux dans ces secteurs en raison de sa production à grande échelle et de ses capacités technologiques.
- **Équipement électronique et de télécommunications :** La Chine est un fournisseur majeur d'équipements de télécommunications, d'informatique, de diffusion, de sécurité et d'autres équipements électroniques. Elle est souvent considérée comme un leader dans la fabrication de certains types d'équipements, tels que les smartphones et les équipements de réseau.
- **Métaux et minéraux :** La Chine est le plus grand consommateur mondial de nombreux métaux et minéraux, notamment l'acier, l'aluminium, le cuivre et le charbon. Elle est également un acteur majeur dans la production de ces matières premières, bien que ses parts de marché spécifiques varient en fonction des produits et des marchés.

Conclusion

En conclusion, le patriotisme économique semble revenir simultanément un peu partout sur la planète, avec comme principal moteur la tectonique des plaques géopolitiques fortement actives ces derniers temps, et avec le potentiel de changer définitivement l'ordre du monde comme nous le connaissions jusqu'alors. De plus, le monde étant à l'aube de cette révolution de l'Intelligence Artificielle et du « tout digital » qui risque de modifier complètement et définitivement les modes de vie et la manière dont l'économie devra être organisée, que le partage des ressources et la protection de son tissu local deviennent indispensables pour finir en tête de cette course contre la montre.

Même si cette tendance semble à court-terme être relativement coûteuse puisqu'au lieu d'avoir un centre d'approvisionnement ou de production mondialement, chaque pôle géographique ou groupement d'alliances va devoir recréer une filière propre pour les différents éléments indispensables à la chaîne de valeur des principaux secteurs, l'enjeu écologique autour du localisme pourrait être finalement le grand gagnant de ce remaniement, d'autant plus lorsque l'énergie autrefois pensée comme pléthorique, devient de plus en plus sujette au chantage et à la volatilité du prix.

L'Union Européenne et par conséquent la France se réveillent un peu tard sur ce sujet, qui avait finalement été bien ancré dans les politiques de nos alliés ou partenaires commerciaux principaux depuis toujours. L'idéologie du « marché libre » et de la concurrence pure et parfaite qui sous-tendait le projet Européen n'a probablement jamais vu d'application dans le réel sans que cela ait été explicitement dit par le reste du monde. En espérant qu'avec une bonne mesure de l'enjeu, de l'équilibre dans les revirements politiques ainsi qu'une vraie vision à long-terme de l'objectif de cette manœuvre, la France en partenariat avec l'Union Européenne arrive à lentement mais sûrement recouvrer un modèle vertueux qui semble aujourd'hui faire défaut.

Pour lire nos dernières publications et faire acte de candidature :

Contact : contact@cercleorion.com

Site Web : www.cercleorion.com

